

LES ÉCH^oS **JUIN 2019**

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE = CSE

ELECTION DU CSE: POURQUOI IL EST IMPORTANT DE S'Y INTERRESSER et/ou **DE S'Y INVESTIR?**



L'enjeu de ces élections doit être le rétablissement d'une démocratie dans le dialogue social en donnant à toutes les tendances la possibilité de s'exprimer d'interagir dans les décisions de l'entreprise.

En 2016, une majorité des salariés ont confié leurs suffrages au « syndicat maison » TDU avec à la clé les pleins pouvoirs et la fermeture de toute possibilité d'ouverture.

Même si on peut reconnaitre en partie aux TDU une certaine cohérence dans la gestion des activités sociales et culturelles du CE, il n'en est pas de même pour les négociations sociales comme par exemple le télétravail, l'égalité professionnelle, les barèmes de remboursement des frais de déplacements... ou la gestion des conflits personnels et collectifs avec l'employeur.

Leurs visions trop étroites, l'absence de réflexion ou de visions globales dépassant les frontières de leur service, agence ou de l'entreprise et la méconnaissance en matière de droit social font peser sur les salariés que nous sommes des risques sur notre quotidien que les nouvelles dispositions aggravent encore (contrat de travail, couvertures sociales et retraites).

Alors rappelez-vous leur slogan « ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour les salariés ». Slogan qui doit faire frémir nos anciens collègues d'Annecy qui avaient majoritairement voté pour eux ...

ABSTENTION, PIÈGE À ...!



N'oubliez pas que depuis les ordonnances « Macron », les élus majoritaires du CSE sont dorénavant en capacité de signer des accords d'entreprise moins favorables que le code du travail!

De plus, le nombre d'élus et de représentants est divisé par 2 pour une entreprise de notre taille, avec toujours les mêmes prérogatives qu'auparavant et moins de temps pour les réaliser.

Ce qui nous amène à parler des commissions dont certaines sont obligatoires (SSCT, Formation, égalité professionnelle et aide au logement) et d'autres facultatives (activités sociales et culturelles, économique, retraite, etc ..). Il est vrai que la commission « Activités sociales » est la vitrine des CE (et CSE) pour la plupart des salariés : mais ne vous y trompez pas, ce n'est pas la plus importante car elle n'a aucune interaction dans la vie de l'entreprise. Les véritables enjeux sont abordés, discutés voire négociés dans les autres commissions!

Pour cela, vous devez pouvoir compter sur des élus formés qui participent et s'investissent sur les différents dossiers et qui peuvent s'appuver, le cas échéant, sur des compétences au sein de leur fédération.

Pour toutes ces raisons, il devient impératif de ne pas tourner le dos à ces élections et de faire le bon choix.

Pourquoi il est important de s'investir

A l'image de la société moderne où des femmes et des hommes s'investissent dans diverses actions pour la communauté, il en va de même pour les instances représentatives du personnel dans les entreprises.

Or, dans ce domaine, seule une poignée de salariés s'engage dans la représentation sociale avec des motivations certes personnelles, mais qui ont toutes un point commun: la justice sociale.

Dans notre communication trimestrielle qui sera diffusée prochainement, vos représentants CFDT se présentent et décrivent les motivations qui les ont amené à pousser la porte d'une organisation syndicale et pourquoi ils ont choisi la CFDT.

Dans un contexte économique et social très difficile avec des fermetures d'entreprises sous prétexte de rentabilité pour les actionnaires, le manque de reconnaissance et la dégradation des acquis sociaux, AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS L'INDIVIDUALISME DOIT FAIRE PLACE AU COLLECTIF afin d'unir nos forces face aux enjeux et défis de la politique que nous subissons.

Alors n'attendez plus et venez nous rencontrer 🔱





CANDIDATS CFDT AUX PROCHAINES ÉLECTIONS!





LES NEWS

PRÉVISIONNEL A FIN MAI : LES US ENCORE EN DEÇA DES ATTENTES ...

A l'analyse du V2 de mai, nous constatons que les chiffres d'affaires sont dans l'ensemble corrects. Bon point pour la France qui fait même mieux que ses (modestes) objectifs! Néanmoins, les US sont en retrait de 2 M€ au 1er trimestre et de 5M€ estimés au 1er semestre.

Pour le résultat préliminaire, la situation semble plus tendue (mieux que prévu au Q1 mais dégradation sur Q2). Ceci dit, il n'y a pas de relation claire entre ce résultat V2 et le résultat officiel finalement publié ; il n'a donc pas beaucoup d'intérêt sinon à exprimer une tendance (à l'amélioration ou à la dégradation) ...

... ET LES ÉLUS DU CE DEMANDENT DES EXPLICATIONS DÉTAILLÉES!

En effet, sur le point économique au dernier CE, tous les élus et délégués syndicaux ont de nouveau réclamé la présence d'une personne dont le domaine de compétence permettrait un commentaire plus détaillé sur la situation économique de l'entreprise.

Cette démarche qui a été très mal perçue par la Direction, avait pour seul objectif une meilleure compréhension des élus sur les chiffres communiqués par rapport à la stratégie de l'entreprise définie par le Directeur Général.

Y aurait-il des cadavres dans le placard des comptes ?

Un CE extraordinaire se tiendra le 10 juin avec pour seul point à l'ordre du jour, une lecture éclairée de la situation économique de l'entreprise.



LES ACTIONS AXWAY AU PLUS BAS

C'est un triste constat : le cours de l'action Axway est à moins de 13 € et les estimations pour les mois à venir ne sont pas rassurantes.

Mais ne vous inquiétez pas, les élus majoritaires veillent au grain et rappelez-vous que ce sont eux qui ont demandé et obtenu que votre travail soit récompensé par la distribution d'actions gratuites*!

* Sur ce dernier point, nous sommes totalement d'accord avec eux car, à ce rythme-là, elles seront bientôt gratuites pour tout le monde!

Historique du cours de l'action :

32,74€ le 06/2017, 19,92€ le 06/2018 et 12,50€ à ce jour

SUIVI DE L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL : DU BON ET DU MOINS BON.

Six mois après la mise en place de l'accord télétravail chez Axway, une réunion de suivi s'est tenue entre la Direction et les organisations syndicales.

Grace à une extraction de l'outil de déclaration d'activité réalisée par la Direction, nous constatons que depuis fin novembre, près de la moitié de l'effectif a utilisé des jours de télétravail ce qui est une excellente nouvelle. Cela confirme bien le besoin qui a été largement exprimé par les salariés.



Par contre, des managers qui n'ont pas dû bien lire les termes du dit accord, se sont livrés à des interprétations très personnelles. Certains d'entres eux, n'ont pas hésité à imposer leurs propres règles à tous les salariés de leur équipe ou de leur agence sans aucune concertation avec la RH!

La CFDT s'est clairement exprimée sur ces dérapages inacceptables et a demandé à la Direction d'y mettre fin. Les termes de l'accord doivent être appliqués à tous les salariés sans distinction tout en tenant compte des impératifs de service.

N'hésitez pas à nous faire savoir si d'autres dérives sont encore appliquées sur ce sujet.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES SNOBÉES PAR LA NOUVELLE DRH?

C'est la question que les délégués syndicaux de l'InterSyndicale sont en droit de se poser puisque depuis son arrivée le 1er avril dernier, Mme Fougerat n'a pas pris la peine de recevoir les délégués des organisations syndicales de l'entreprise.

Une démarche que son prédécesseur avait pourtant entrepris dès le lendemain de sa prise de fonction!

Alors que devonsnous en penser? Serions-nous face à un désintérêt de notre DRH pour l'activité sociale en France?



INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY

Rédaction et impression :

Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

| Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT | | |
|---|-----------------------|--------|
| Chantal PIERREVIL | RS au CHSCT | 1.2417 |
| Angélique ROUZE | DP | 1.2634 |
| Patrick ALLOMBERT | DS et RS au CE et CCE | 1.2162 |
| Michel HOLLANDE | DP et CHSCT | 1.2288 |
| Mamadou KONE | DP | 1 2010 |